



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

133^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 21.10.2015

Réunion-débat intitulée *Action parlementaire dans la réalisation des engagements de lutte contre le terrorisme*

20 octobre 2015 (9 – 11 heures)
Salles 3 & 4, niveau 0, CICG

Note d'information

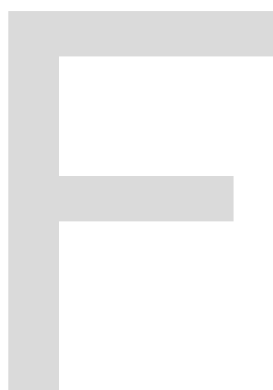
Le terrorisme a toujours constitué une préoccupation majeure pour la communauté parlementaire mondiale, notamment au cours des vingt dernières années. Depuis 1996, l'UIP a adopté douze résolutions sur le terrorisme, qui insistent toutes sur la nécessité de coopérer avec les organisations onusiennes compétentes pour soutenir la mise en œuvre des stratégies de l'ONU, notamment la Stratégie antiterroriste mondiale. Les Parlements membres de l'UIP ont également adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle ils promeuvent cette Stratégie et s'engagent à fournir l'appui législatif nécessaire à la mise en œuvre des résolutions de l'ONU.

Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité jettent les bases d'une riposte globale et intégrée au terrorisme à l'échelon national et international. La Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU marque un tournant dans la lutte multilatérale contre ce fléau. Elle souligne le rôle que devraient jouer les parlementaires et les instances législatives pour la mettre en œuvre et veiller à ce que les Etats respectent les obligations de lutte contre le terrorisme qui leur incombent en vertu du droit international.

Cette réunion est organisée pour garantir la mise en œuvre des résolutions de l'UIP en matière de lutte contre le terrorisme, notamment la plus récente adoptée lors de la 132^{ème} Assemblée de l'Organisation (Hanoï, avril 2015), qui souligne l'importance de la coordination avec le Comité contre le terrorisme (CCT) du Conseil de sécurité de l'ONU et sa Direction exécutive, ainsi qu'avec l'office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), pour soutenir les efforts déployés par l'ONU dans la mise en œuvre de la Stratégie. La réunion vise à :

- Evaluer la menace que représentent actuellement le terrorisme en général et le phénomène des terroristes étrangers en particulier, en tenant compte de la riposte apportée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2178 (2014) et des progrès faits dans la mise en œuvre de cette résolution depuis son adoption.
- Identifier les lacunes dans la mise en œuvre et clarifier le rôle des instances législatives dans l'appui à la mise en œuvre des résolutions pertinentes de l'ONU et de la Stratégie antiterroriste mondiale.
- Permettre aux parlementaires du monde entier de se familiariser avec les principales résolutions pertinentes de l'ONU, notamment la Stratégie antiterroriste mondiale, ainsi qu'avec le rôle des différents organes de l'ONU impliqués dans la lutte contre le terrorisme.

Les résultats de la réunion viendront alimenter le processus actuel de coordination entre l'UIP, la Direction exécutive du CCT et l'ONUDDC, lequel entend optimiser l'appui et la participation parlementaires aux efforts visant à assurer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale, en particulier en ce qui concerne les mesures préventives et l'incitation au terrorisme.



Les participants discuteront de la lutte contre le terrorisme tant du point de vue mondial que national. Le point de vue mondial sera présenté par les chefs de trois organisations internationales : M. Jean-Paul Laborde, Directeur exécutif du CCT, M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'ONUDC, et M. Khalid Koser, Directeur exécutif du Fonds mondial pour la mobilisation et la résilience communautaires (GCERF). Pour ce qui est de la perspective parlementaire nationale, les exposés seront présentés par les présidents de trois parlements directement touchés par le terrorisme dans différentes parties du monde. Ils présenteront les initiatives de lutte antiterroriste mises en place dans chacun de leur pays.

Le débat sera structuré comme suit :

S'agissant du thème "**Comment l'ONU lutte-t-elle contre le terrorisme ?**", les présentations porteront sur :

- Le rôle des agences de l'ONU dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale et les lacunes de mise en œuvre.
- Le rôle des parlements dans les résolutions de l'ONU relatives à la lutte contre le terrorisme.
- Ce que peuvent faire les parlements nationaux pour combler les lacunes de mise en œuvre.

S'agissant du thème "**Comment les parlements nationaux luttent-ils contre le terrorisme ?**", les présentations porteront sur :

- Les expériences des parlements nationaux dans la lutte contre le terrorisme et le rôle des parlementaires pour prévenir et combattre ce fléau.
- L'impact des résolutions de l'ONU sur le processus démocratique national.
- Ce que peuvent faire les agences de l'ONU pour soutenir les efforts des parlements nationaux.

La réunion donnera également lieu à un exposé sur la relation entre les résolutions de l'UIP et de l'ONU en matière de lutte contre le terrorisme, sur la lutte antiterroriste menée par les parlements et sur l'élaboration d'un plan d'action parlementaire piloté par les Membres. Chaque intervenant fera un exposé de dix minutes, suivi d'un débat. Le Secrétaire général de l'UIP ouvrira la réunion et assurera la modération pendant la première heure, avant d'être relayé par le représentant de l'ONUDC pendant la deuxième heure.

La réunion sera ouverte à tous les parlementaires, et notamment à ceux du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP. Pour la première fois, des étudiants, des universitaires et des jeunes seront invités à assister à la réunion. La contribution des jeunes parlementaires et des jeunes en général est essentielle pour alimenter les travaux actuellement menés par l'UIP dans le cadre de son Plan d'action parlementaire sur la lutte antiterroriste. L'UIP mettra à disposition une adresse de courriel dédiée (counter-terrorism@jpu.org) pour recevoir les questions et les propositions des parlementaires en amont de la réunion. Le Secrétariat de l'UIP encouragera également les étudiants à poser des questions et faire des propositions.